

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ  
وَصَلَّى اللَّهُ عَلَى نَبِيِّهِ الْكَرِيمِ

## **Communiqué portant proclamation des résultats des élections présidentielles du 21 juin 2014.**

**Chers citoyens,**

Au nom du Comité directeur de la Commission électorale nationale indépendante, j'ai l'honneur de procéder à l'annonce provisoire des résultats du premier tour des élections présidentielles tenues le 21 juin 2014.

A cette occasion, je voudrais réitérer la fierté et la satisfaction de la CENI pour le haut degré de conscience prouvé en la circonstance par le peuple mauritanien dans son ensemble, en particulier les électeurs et les acteurs politiques, ainsi que par tous les partenaires au processus électoral, en assumant les objectifs de la vie démocratique et les exigences découlant de l'attachement à un jeu démocratique assaini, en tant que choix de modernité et de civisme, basé sur l'émulation libre et honnête pour l'alternance pacifique au pouvoir.

Ces élections ont été véritablement une grande opportunité pour enrichir la jeune expérience de la CENI, de même qu'une occasion irremplaçable pour l'enracinement de la pratique démocratique dans notre pays.

Je ne peux qu'exprimer ici nos remerciements et notre gratitude envers l'ensemble de nos partenaires dans le processus électoral, qu'ils soient acteurs politiques, candidats, électeurs, observateurs internationaux et locaux, hommes des médias publics et privés ou société civile pour leur apport appréciable et apprécié tout au long de ce processus d'avant-garde.

Nous nous engageons à prendre en compte les conseils qu'ils nous ont prodigués et les observations qu'ils ont émises à notre intention, en y voyant le moyen de développer et d'améliorer nos services et nos prestations pour l'avenir.

Je tiens enfin à exprimer, au nom du Comité directeur de la CENI notre reconnaissance pour les autorités civiles et militaires qui se sont acquittées convenablement de leurs lourdes responsabilités envers la CENI, notamment en assurant la sécurité du processus électoral dans toutes ses étapes et sur l'ensemble du territoire national.

Chers citoyens,

J'en viens maintenant à la proclamation des résultats :

- Conformément aux textes législatifs et réglementaires se rapportant à l'élection du Président de la République ;

- Et en application du décret 2014-118, en date du 20 avril 2014, relatif à la convocation du Collège électoral relatif à l'élection du Président de la République ;

**La Commission électorale nationale indépendante a procédé à l'organisation du premier tour de ce scrutin le 21 juin 2014, sur la base des données qui suivent :**

### **Premièrement : pour les candidatures**

Les présentes élections ont été organisées sur la base de la liste des candidats retenus par le Conseil constitutionnel et ont vu la participation de 1.328. 168 électeurs répartis sur 2957 bureaux de vote, dont 55 affectés aux Forces armées et de sécurité et 23 à notre communauté établie à l'étranger.

## **Deuxièmement : pour les résultats du scrutin**

Les résultats que nous allons vous livrer aujourd'hui par cette annonce provisoire découlent des procès-verbaux des opérations électorales.

Ces procès-verbaux ont été centralisés au niveau de chaque Moughataa, en présence d'un magistrat commis par le Conseil constitutionnel.

Afin de garantir la transparence de ces élections, chaque candidat a eu la possibilité de désigner un mandataire pour le représenter à toutes les étapes des opérations électorales, aussi bien à l'intérieur des bureaux de vote pour suivre le déroulement du vote et le dépouillement des bulletins de vote, qu'au niveau des antennes départementales pour accompagner la centralisation des résultats.

### **Mesdames et Messieurs,**

Au vu de ce qui précède et sur la base des procès-verbaux établis à partir de la centralisation des résultats du scrutin au niveau des bureaux de vote, l'opération de traitement des données par les services techniques compétents de la CENI a abouti aux résultats suivants :

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Bulletins nuls	Bulletins blancs	Suffrages exprimés	Taux de participation
1.328.168	749.865	33.200	10.877	705.788	56,46 %

Ordre selon le dépôt des candidatures	Candidat	Nombre de voix	Taux
1	Mohamed Ould Abdel Aziz	577.995	81,89 %
2	Boydriel Ould Houmeid	31.773	4,50 %
3	Lalla Meryem Mint Moulaye Idriss	3434	0,49 %
4	Biram Dah Ebeid	61.218	8,67 %
5	Ibrahim Moctar Sarr	31.368	4,44 %

Nouakchott, le 22 juin 2014

Le Président du Comité Directeur de la CENI

**Dr.Abdellahi Ould Soueid'Ahmed**

**Ahmed Ould Ghanahalla**

Membre du Comité Directeur

**Dr.Manthita Tandia**

Membre du Comité Directeur

